**PNF**

**Accompagner la mise en œuvre de l’enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie. Interpréter, essayer – chemins d’une coopération interdisciplinaire féconde**

**3 février 2023**

**Compte-rendu de l’atelier 1 : De la parole au Grand oral**

**Animateurs :**

Antonia Maestrali, professeure de lettres en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Corneille, académie de Normandie

Michel Murarotto, professeur de philosophie, lycée Courbet, académie de Besançon

**Problématique :**

**Comment préparer au Grand oral en classe de spécialité HLP (première et terminale) ?**

**Premières pistes de formation, didactiques et/ou pédagogiques proposées :**

**1) Travailler la parole progressivement et sous différentes formes**

Il semble essentiel de trouver des moyens de faire travailler les compétences nécessaires, sans pour autant procéder à une répétition du Grand oral.

Le Grand oral se travaille de manière progressive : il faut y exercer les élèves par différents exercices, travaillant différentes compétences, par étapes. De plus, la parole du candidat doit rester naturelle afin d’éviter l’écueil d’une récitation figée, d’où l’intérêt de varier les exercices et les formats.

Deux types de prise de parole, au moins, doivent être travaillés : une prise de parole en continu (partie 1 du Grand oral) et une prise de parole dans le cadre d’un dialogue (partie 2). L’oral est donc protéiforme et les exercices auront intérêt à aborder ces différents aspects.

Dans cette perspective de progressivité, il peut être intéressant de faire tenir un carnet de pensée dès la première, pour tout le cycle terminal. Ce carnet permet à l’élève de consigner ses idées, ses réflexions, ses trouvailles et son cheminement, y compris en matière d’orientation.

**2) Intégrer l’oral en classe**

Pour permettre l’acquisition de compétences à la prise de parole, il est indispensable de construire une ambiance de classe propice et de procéder progressivement, comme évoqué dans le point précédent. Cette prise en compte du temps est d’autant plus cruciale que les élèves tétanisés par la prise de parole semblent de plus en plus nombreux, tout particulièrement depuis les confinements.

En philosophie, la pratique de cours est ou était souvent magistrale. Un des enjeux est donc aussi d’oser modifier les pratiques. En dépit de son intérêt, même lorsque ce cours magistral est dialogué, ce sont souvent les mêmes élèves qui participent ou sont sollicités. Il faudrait donc concevoir des cours qui permettent cette interaction ou y réservent des moments.

Hormis les oraux individuels devant la classe, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés pour rendre progressive l’acquisition des compétences, comme l’oral enregistré ou l’oral en groupe.

**3) Éviter l’écueil de la rhétorique**

Il semble nécessaire d’être vigilant au risque d’un éventuel formatage des élèves par l’acquisition d’un condensé de rhétorique lors du premier semestre de première HLP consacré aux pouvoirs de la parole.

On pourrait alors imaginer une progression sur trois ans :

* + en seconde, exercices plus « spontanés » de la parole.
  + en première, exercices formalisés notamment à partir du cours sur « Les pouvoirs de la parole ».
  + en terminale, mise en avant de la liberté et de la créativité à partir des bases rhétoriques acquises.

**Illustration par un ou deux exemples détaillés :**

**Exemple n° 1 : Pratique de l’oral en HLP première (Littérature) : oraux à partir d’analyses de grands discours de l’Histoire**

En classe de première, le programme du semestre 1 porte sur « Les pouvoirs de la parole » et invite à s’interroger sur les modalités et les effets de la parole orale. Cela représente une occasion idéale pour travailler sur la question de la pratique orale des élèves dès le début de la classe de première. Plus précisément, les actions que l’on peut mener en classe dans le cadre de cette partie du programme peuvent revêtir un caractère réflexif, une dimension « méta » : en analysant et en mettant en voix les discours d’autrui, les élèves sont invités à travailler sur leur propre prise de parole.

**Contexte** :

* Semestre 1 « Les pouvoirs de la parole », axe 2 « L’autorité de la parole », séquence intitulée « L’efficacité du discours ».

Après avoir étudié les principes et les règles de la rhétorique, on en vient à une mise à l’épreuve, guidés par la problématique suivante : « Dans quelles conditions des paroles peuvent-elles acquérir le pouvoir, l’autorité ou la légitimité pour changer le monde ? »

* On considère qu’à ce stade de l’année, les élèves ont acquis suffisamment d’outils d’analyse (méthode du commentaire en tronc commun, début de pratique de la question d’interprétation en spécialité HLP) et de connaissances sur l’art du discours pour pouvoir préparer ce travail. Il nous semble également important de les faire pratiquer l’oral relativement tôt dans l’année, sans trop attendre.

**Organisation du travail :**

* Quelques semaines à l’avance, les élèves sont invités à choisir un discours parmi une liste. Support : *Les grands discours de femmes qui ont changé l’Histoire*, textes réunis et présentés par Céline Delavaux, 2019. Ce corpus présente l’avantage de bien mettre en question l’efficacité de la parole, en s’intéressant à des oratrices dont la plupart n’étaient pas en position de pouvoir, ou bien dont le discours avait pour enjeu de défendre une minorité. Voir annexe : liste des sujets et axes pour la reprise.
* Travail individuel (de préférence) ou en binôme, selon l’effectif du groupe.

**Contenu et format des oraux :**

* Durée de la présentation (10 minutes) : format équivalent à celui de la partie 1 du Grand oral et qui présente l’avantage de permettre de s’entraîner à parler sur un temps long (durée totale du Grand oral : 20 minutes).
* Mise en voix et en gestes d’un extrait du discours : permet de mettre l’accent sur des compétences parfois négligées, tant au niveau de la parole (intonation, rythme) que de la communication non-verbale (posture, regards, gestes). Cette partie invite l’élève à s’approprier et à réutiliser certains procédés dans sa propre présentation (l’analyse du discours), et ceux-ci pourront bien sûr être de nouveau exploités lors du Grand oral.
* Analyse littéraire qui interroge l’originalité et l’efficacité du discours : l’élève doit fournir une prestation orale pour rendre compte de son travail et des résultats de ses recherches, ce qui est évidemment formateur pour la préparation du Grand oral.
* Chaque oral est suivi d’un échange puis d'une reprise : initiation à la partie 2 du Grand oral, sous une forme réduite (2 questions), suivi d’un entraînement au dialogue avec le jury (réactivité, attitude).

**Objectifs en lien avec le Grand oral :**

Rappel : partie 1 = présentation (10’) ; partie 2 = entretien avec le jury (10’).

* Mener des recherches en autonomie.
* Analyser un discours en réutilisant les compétences acquises en classe et en exerçant son esprit critique.

Items à relier à la préparation de la **partie 1** du Grand oral.

* Échanger avec l’examinateur et la classe, répondre à des questions avec réactivité et posture appropriée.

Items à relier à la préparation de la **partie 2** du Grand oral.

* En analysant la prestation orale d’autres personnes, réfléchir à sa propre pratique de l’exercice.
* Mettre en œuvre soi-même les procédés et effets de l’art de la parole dans le cadre d’une expression orale.

Items à relier aux **parties 1 et 2** du Grand oral : la prestation orale dans son ensemble.

**Critères d’évaluation :**

S’il convient de ne pas séparer le fond et la forme, il peut toutefois être pertinent de mettre en avant la qualité de la prestation orale dans les critères d’évaluation, en en informant les élèves à l’avance, pour s’assurer qu’ils prennent cet aspect en compte et qu’ils le travaillent.

**Un exercice pour le professeur également :**

Il est important de s’entraîner à évaluer ce type d’épreuve, notamment en ce qui concerne l’entretien :

* Posture à adopter pour instaurer un climat de confiance, attitude bienveillante…
* Modalités d’interrogation : questions ouvertes, entrée dans un véritable dialogue et non dans un enchaînement mécanique de questions-réponses…

**Bilan de l’exercice :**

* Temps de préparation conséquent : permet aux élèves ayant joué le jeu de bien maîtriser leur sujet, et donc de se détacher plus facilement de leurs notes.
* La plupart des élèves ont vraiment fait l’effort de s’adresser à l’ensemble de leur auditoire (posture, regards, parler suffisamment fort), et pas seulement au professeur.
* Les plus à l’aise ont fait preuve d’inventivité. Par exemple, une élève a raconté une anecdote amusante sur l’oratrice, qui aurait pu s’apparenter à une digression, mais qui a en réalité éveillé l’attention de l’auditoire. En racontant la petite histoire au sein de la grande, la parole se fait plus spontanée, et ainsi plus efficace : cela peut inspirer des idées pour le Grand oral.
* En revanche, les élèves ont parfois tendance à se cacher derrière une présentation sous forme de diaporama, comme si cela dédouanait de faire des efforts dans sa prise de parole. Cet écueil sera évité au Grand oral qui ne permet pas ce type de support.
* Quelques-un(e)s ont préféré apprendre par cœur leur présentation. Certes, le regard n’est ainsi pas rivé sur des fiches ; mais l’oral manque de spontanéité.

**Bilan prospectif :**

* On pourrait imaginer, à cette occasion ou lors d’un autre exercice, d’inclure les autres élèves dans l’entretien : certains joueraient le rôle du jury et devraient mener un entretien avec l’élève passant son oral. Au-delà de l’entraînement pour l’élève-candidat, c’est aussi formateur pour les élèves-jury : en se mettant dans la peau de l’examinateur, on comprend mieux, de l’intérieur, les attentes. Cela permet aussi de varier le type de questions posées, en variant les interrogateurs (au lieu du seul professeur). Ce travail demanderait un petit temps de préparation pour que les élèves comprennent quel type de questions ils peuvent poser.
* On pourrait également imaginer un travail du même type liant les deux disciplines et les deux professeurs, ce qui présenterait le double avantage d’approfondir l’interdisciplinarité (les élèves ne perçoivent pas toujours bien l’articulation entre les deux parties du cours de HLP) et de créer un vrai jury de deux professeurs.

**Exemple n° 2 (à adapter aux nouvelles modalités du Grand oral) :**

[Projet intitulé "Ma thèse en 5 minutes” sous forme d’installation artistique participative](http://philosophie.ac-besancon.fr/projet-hlp-intitule-ma-these-en-5-minutes-sous-forme-dinstallation-artistique/)

**Références bibliographiques, sitographiques, institutionnelles, françaises et européennes :**

Références de [Dispositifs et ressources en HLP dans la perspective du grand Oral](http://philosophie.ac-besancon.fr/exemples-de-dispositifs-et-ressources/)

Travaux sur un [Inventaire des ressources pour l’enseignement de spécialité HLP](http://philosophie.ac-besancon.fr/inventaire-des-ressources-pour-lenseignement-de-specialite-hlp/)

**Éventuelles collaborations envisagées :**

Une collaboration interdisciplinaire est envisagée pour constituer une *Lettre Edunum* en HLP. L’idée serait de créer un format de lettre qui ne soit ni disciplinaire ni thématique, mais « spécialisée » en sens où elle pourrait être consacrée aux enseignements de spécialités.